

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à tout salarié afin de répondre aux obligations du code du travail.
Pré requis : aucun.

OBJECTIF VISÉ

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

DÉMARCHE ou méthode PÉDAGOGIQUE

Méthode participative mettant à profit l'expérience des stagiaires et la mise en situation concrète. Chaque stagiaire exécute les gestes et exercices sur mannequins ou avec la participation d'autres stagiaires.

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au dernier référentiel de l'INRS.

Elle se déroule en 3 étapes :

xxL'analyse des pratiques

xxL'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble de la

xxLes épreuves de certification : L'évaluation des acquis lors de mises en situation se fait tout au long de la formation.
Évaluation selon les critères définis par l'INRS dans la « Grille de certification des compétences du SST ».

CONTENU :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident

- 1.** Situer le cadre juridique de son intervention
- 2.** Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
- 3.** Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
- 4.** Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise
- 5.** Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- 6.** Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
- 7.** Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- 8.** Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation prévention de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

xxprotéger,

xxexaminer,

xxalerter ou faire alerter,

xxsecourir.

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

xxde protéger à prévenir,

xxde faire alerter à informer.



PROGRAMME SST INITIAL

VALIDATION DE LA FORMATION

Le certificat « sauveteur secouriste du travail » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

DUREE

14 heures

INTERVENANT :

Formateur SST certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 personnes minimum

10 personnes maximum

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE UTILISÉ :

- x Visuels sur vidéo projecteur
- x Plan d'intervention SST
- x Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- x Défibrillateur de formation

ACCESSIBILITÉ :

Intervention directement dans votre entreprise, nous nous adaptons aux différents lieux de formation et au public.